



Insertion professionnelle des Gens du Voyage en Europe
**La formation des Gens du Voyage dans les Collèges
d'Aurillac et de Saint-Flour**
(France) 2004-2005



1. contexte local de la mise en place de la « bonne pratique »

Lieu de la mise en place	Etablissement, ville ...: Collèges la Jordanne, la Treilhe Ferry, la Ponétie –Aurillac Collège Blaise Pascal – Saint-Flour		Contact : Collège La Jordanne Avenue des Pupilles 15005 Aurillac France	
Coordonnateur de l'action	Nom, prénom Boubon Marie-Laure		Fonction Chargée de mission du dispositif d'insertion	
Initiateur de l'action	Un personnel de direction			
bénéficiaires	Nombre de garçons :21		Pendant la scolarité obligatoire : 37	
	Nombre de filles : 16		A la fin de la scolarité obligatoire :	
	Nombre total de bénéficiaires :37		Pendant la période 18/25 ans :	
Evolution des effectifs	Après 1 an 38		Après 2 ans	
			Après 3 ans	
			Après 4 ans	

2. description du dispositif

Les objectifs	Accueillir et scolariser les jeunes voyageurs en collège			
Les partenaires	Les partenaires internes : Inspection Académique, Inspecteurs de l'Education Nationale « Aide et Intégration Scolaire » et « Information Orientation »		Les partenaires externes : Collectivités territoriales, associations et travailleurs sociaux	
Descriptif du dispositif	La majorité des jeunes voyageurs âgés de 12 ans et plus ne maîtrisent pas les savoirs instrumentaux (lecture, écriture, calcul). Ces élèves sont scolarisés dans une classe ordinaire de collège pour suivre certains enseignements (éducation physique et sportive, éducation musicale, histoire – géographie...) et poursuivent les apprentissages de base dans une classe de soutien. Ce dispositif doit ainsi favoriser l'acquisition des savoirs instrumentaux en collège en développant deux axes : l'intégration des jeunes voyageurs dans une classe de collège et l'adaptation des enseignements.			
Les moyens mis en oeuvre	Les moyens en personnel : 1 professeur des écoles, 1 chargé de mission, 3 assistants d'éducation		à l'interne : 5	
	Les moyens matériels : ceux des 5 collèges concernés par le dispositif		Les personnels extérieurs	
Les résultats attendus	Les moyens financiers : Inspection Académique – Rectorat – Fonds Social Européen		Les partenaires financiers : Conseil général	
	En termes qualitatifs : favoriser la scolarisation en améliorant la motivation, en consolidant les acquisitions		En termes quantitatifs : augmenter la fréquentation en réduisant l'absentéisme par un suivi mensuel des absences	
Les résultats réels	En termes qualitatifs : progression lente dans les apprentissages, vivre - ensemble difficile		En termes quantitatifs : baisse réelle de l'absentéisme	

3. évaluation du dispositif			
Quels sont les éléments qui ont facilité la mise en place du dispositif			
	Au niveau des bénéficiaires : développement de la relation collègue – famille	Au niveau des intervenants : Formation (CASNAV – Centre Académique pour Formation des Nouveaux Arrivants et des Enfants du Voyage)	Au niveau des partenaires : Réunions régulières avec l'ensemble des partenaires
Quels ont été les freins et quelle réponse a été apportée ?			
	Les freins : - manque d'informations évaluatives, - compétences lacunaires dans les apprentissages	Les réponses : - création d'un carnet de suivi scolaire - mise en place systématique d'une pédagogie individualisée après positionnement de l'élève	
Quel est le bilan final du dispositif mis en place ?			
Les points positifs (les points forts) - amélioration de la fréquentation - prise en compte réelle des besoins particuliers des jeunes voyageurs - relation famille - collègue		Les ombres (les points faibles) - prise en charge difficile dans les classes d'intégration - absence d'harmonisation nationale de la scolarisation des élèves du voyage	
4. les perspectives			
Le projet est-il :	- mis en œuvre au niveau local ?	Oui	
	- appliqué dans d'autres lieux ?		Non
	Lesquels ?		
	- diffusé au niveau national ?		Non
	- transférable à d'autres groupes cibles ?	Oui	
Le projet a-t-il créé d'autres besoins ? oui			
	Lesquels ? Nécessité de proposer (à partir de 14 ans) une orientation préprofessionnelle		
Le projet a-t-il engendré d'autres problèmes ? oui			
	Lesquels ? amélioration nécessaire du temps de vie scolaire (récréation, cantine...)		
Pour information, ce projet peut-il s'adresser :			
	A des jeunes en fin de scolarité obligatoire ?	Oui	
	A des jeunes à peine sortis du système ?	Oui	
	A de jeunes adultes ?	Oui	
	A des adultes en mesure d'insertion professionnelle ?		Non